



Mairie de Poucharramet

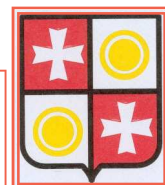
L'Echo de la Bure

SOMMAIRE

<i>L'écho de la Municipalité</i>	2
<i>L'écho de l'intercommunalité</i>	4
<i>L'écho du Village</i>	5
<i>L'écho des Associations</i>	6
<i>Bon à savoir</i>	7
<i>L'Agenda</i>	8

Avril 2017

N • 77



Au 1er janvier 2017, la commune de Poucharramet compte 881 habitants.

Cette date marque également la naissance de la nouvelle communauté de communes Cœur de Garonne, résultat de la fusion des trois communautés de communes : du Canton de Cazères, du Savès, de la Louge et du Touch.

Durant 13 ans de 2004 à 2016, la communauté de communes du Savès regroupant 18 communes principalement à l'ancien canton de Rieumes a su intégrer un grand nombre de compétences et de services pour le bien être de ses habitants. Elle a su également créer une identité à ce vaste territoire, symbolisée par la création de l'office du tourisme à Rieumes dans l'ancienne maison du tailleur.

Durant ces 13 années c'est au sein d'une équipe soudée et dans un esprit consensuel que les grandes décisions ont été approuvées souvent à l'unanimité du conseil communautaire.

Aussi, au moment où débute une nouvelle aventure intercommunale, je souhaite au nom de l'ensemble des Poucharramettois, adresser mes sincères remerciements à Jean-AYÇAGUER, maire de Lherm, pour avoir présidé avec succès la communauté de communes du Savès depuis sa création.

Roger DUZERT

Horaires d'ouverture :

Secrétariat (hors urbanisme)

Lundi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
1^o et 3^o samedi du mois : 9h-12h30
ou sur rendez-vous

Service urbanisme sur rendez-vous uniquement

Lun : 9h-11h30
Mer : 9h-11h30/14h-16h (sauf 3^e du mois)
Ven : 9h-11h30
Sam : 3^e du mois 9h30-12h

Coordonnées :

Rue des Hospitaliers, 31 370 Poucharramet
Tel : 05 61 91 83 09, Fax : 05 61 91 45 75
Poucharramet.mairie@orange.fr

Recensement de la population 2017

Le recensement de la population s'est déroulé cette année du 19 janvier au 18 février. Nous remercions les habitants pour leur participation, et tout particulièrement Régine PALLAS et Geneviève COSTES les deux agents recenseurs. A l'issue de cette opération la commune compte 881 habitants contre 842 en 2012. Le recensement de la population est important car il est utilisé pour calculer le montant des dotations de l'état pour les cinq années à venir. C'est une des raisons pour lesquelles il est obligatoire. Le prochain recensement aura lieu dans 5 ans en 2022.

Réfection de la cour de l'école



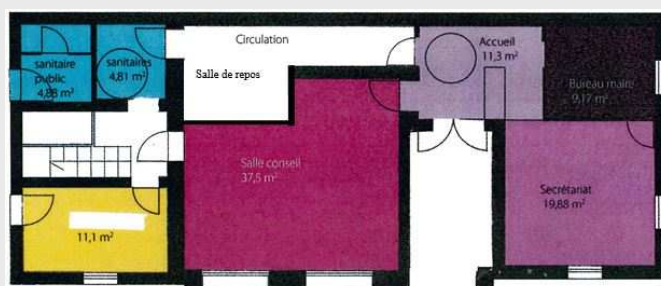
L'état de la cour de récréation de l'école nécessite des travaux. Le sol se soulève à cause des racines des platanes localisées le long de la route départementale longeant l'école. Cet élément dangereux est source d'accidents pour les enfants. Or, la cour de récréation est le lieu où les enfants doivent pouvoir jouer, courir et se dépenser sans risquer de se blesser. En conséquence, la réfection de la cour de l'école est prioritaire et se fera dans les meilleurs délais en lien avec les services du département responsable des dommages causés en tant que propriétaire des platanes.

Départ à la retraite de Mme MUSCAT

Après 15 ans de carrière à l'école de Poucharramet, M^{me} Béatrice MUSCAT a pris sa retraite le 20 mars 2017. D'abord en charge de la garderie, elle occupait depuis 2008 le poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) au sein de l'équipe pédagogique. Au nom de l'ensemble des habitants de la commune, nous lui adressons nos sincères remerciements pour toutes ces années de loyaux services et de parfait dévouement au sein de l'école. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie, bien méritée, qui commence.

Travaux d'accessibilité

Dans le cadre de l'accessibilité aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, la mairie a engagé un plan pluriannuel de mise en conformité des bâtiments municipaux. Les principaux travaux concernent la salle du conseil municipal localisée au 1er étage de la mairie et la médiathèque, au 1er étage de la commanderie. Le premier projet prévoit l'aménagement du rez de chaussée de la mairie pour y créer la salle du conseil municipal. Cet aménagement prévoit la fermeture de l'espace sous la mairie. Le schéma ci-dessous préfigure de ce que pourrait être cet aménagement. Ce projet devrait être réalisé au cours de l'année 2018. Concernant la médiathèque le projet est en cours de réflexion.



En 2017, stabilité de la pression fiscale

En 2017, la pression fiscale issue des impôts locaux commune et communauté de communes sera stable par rapport à 2016. Suite à la fusion des communautés de communes, les nouveaux taux d'imposition communautaires de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sont en légère hausse. En conséquence les taux communaux 2017 seront baissés d'autant afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les habitants. En contre partie la communauté de communes versera à la commune la différence entre les nouveaux taux et les anciens taux de l'ex-communauté de commune du Savès. Pour la commune de Poucharramet cette différence s'élève à près de 4 500 €.

Appartement à louer

La mairie propose à la location un appartement de 100 m² de type T3 avec 2 chambres.

Le loyer conventionné est de 500 € hors charge.

L'appartement est localisé au cœur du village au 8 rue du Vignier-St-Jean à Poucharramet.

Renseignements auprès de la mairie.

Sécurisation du centre du village



Les travaux de la sécurisation routière du village et des abords de l'école vont bientôt débuter. Suite à l'appel d'offre organisé par la commune cinq entreprises ont candidaté.

L'entreprise retenue par la commission et validée par le conseil municipal du 21 mars 2017 est la société CARO TP.

Cette opération d'un montant d'environ 25 000 € est subventionnée à plus de 40 % par les amendes de police.

Ce projet avait été présenté aux habitants lors de la réunion publique du 1er juin 2016. L'objectif principal de cet aménagement est de réduire la vitesse des automobilistes au niveau de la traversée du village par la création de chicanes et la création d'une zone 30 km/h.

Retrouver les dernières actualités sur le site internet de la mairie :

www.poucharramet.fr



Goûter du nouvel an du jeudi 12 janvier 2017

Judi 12 janvier 2017, les élèves de l'école ont partagé le traditionnel goûter de la mairie avec les aînés de la commune à la salle de la Commanderie, en présence de monsieur le Maire.

De beaux et bon gâteaux des rois avaient été préparés par Michaël notre boulanger aidé par les "grands" de l'école. Ces derniers étaient très fiers de les apporter dans la salle où se déroulait le goûter.

Le personnel de l'école, enseignants et non enseignants, se sont comme chaque année, pleinement investis dans la préparation de cet après-midi : poésies et chansons interprétées par les enfants, photo ancienne de l'école joliment encadrée et offerte à chaque ancien, remise des colis de la mairie.



Elus et personnel communal ont fait de leur mieux pour préparer ces colis avec des produits locaux et pour dresser de belles tables.

Pour la première fois, la Maison de la Terre a participé à cette manifestation en offrant à chaque ancien une invitation nominative, valable un an pour un spectacle de leur choix à la Maison de la Terre. Nous les remercions pour cette initiative qui a été très appréciée.

Les anciens semblaient heureux de se retrouver entre eux mais aussi avec les enfants qui sont le sourire et l'avenir de notre communauté villageoise.

Tous les participants ont pris plaisir à partager ce moment d'échange intergénérationnel.

La communauté de communes du Savès devient la communauté de communes Cœur de Garonne



Le 1er janvier 2017 est née la communauté de communes Cœur de Garonne. Elle est le fruit de la fusion des trois communautés de communes : du Savès, de la Louge et du Touch, du Canton de Cazères. Elle regroupe 48 communes et compte 34 500 habitants. Les services de la nouvelle communauté de communes sont répartis sur trois sites : Cazères (siège), Rieumes, Le Fousseret.

Le 26 janvier 2017 s'est déroulée l'assemblée constituante composée de 86 conseillers communautaires pour élire le Président et les 15 Vice-présidents. **Gérard CAPBLANQUET** (Maire de Marignac Lasclares et ancien Président de la CC de la Louge et du Touch) est élu Président face à Jean Ayçaguer (Maire de Lherm et ancien Président sortant de la communauté de communes du Savès) avec 44 voix contre 40, et deux votes blancs.

Les 15 Vice-présidents sont, dans l'ordre, les suivants:

Jean AYÇAGUER (Maire de Lherm) Vice-président aux Finances.

Christian SANS (Maire de Boussens) Vice-président en charge de l'Économie.

Paul-Marie BLANC (Maire de Bérat) Vice-président à la protection et mise en valeur de l'Environnement.

Joseph TOFFOLON (Maire de Savères) Vice-président en charge de la Culture et du Tourisme.

Christian CAZALOT (Maire de Castelnau-Picampeau) Vice-président en charge de la Petite enfance.

Gilbert TARRAUBE (Maire de Martres-Tolosane) Vice-président en charge de la Voirie.

Pierrette ROQUABERT (Maire de Sana) Vice-présidente en charge aux services à la Personne.

Cécile MUL (Adjointe à la Mairie de Gratens) Vice-présidente en charge de la Jeunesse et de l'enfance.

Catherine HERNANDEZ (Adjointe à la Mairie de Lherm) Vice-présidente en charge des Actions Sociales.

Roger DUZERT (Maire de Poucharramet) Vice-président en charge des Services Techniques.

François VIVES (Maire de Sainte-Foy de Peyrolières) Vice-président à la Communication et du Numérique.

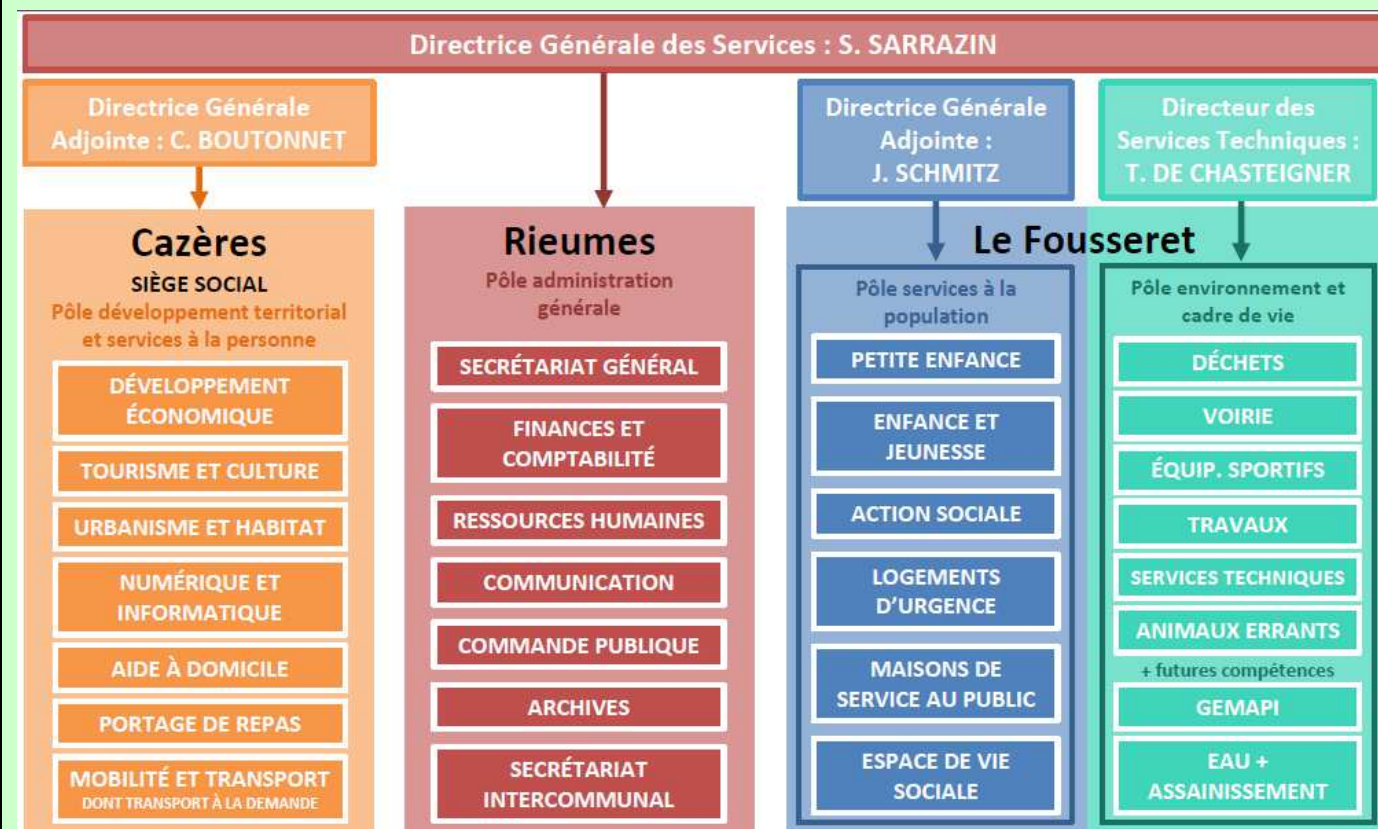
Michel OLIVA (Maire de Cazères) Vice-président en charge des Équipements Sportifs.

Pierre LAGARRIGUE (Maire du Fousseret) Vice-président en charges des Grands Travaux.

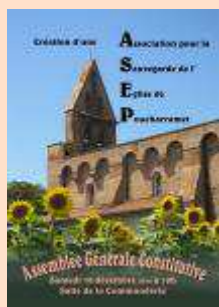
Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ (Maire de Rieumes) Vice-présidente en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Pierre-Alain DINTILHAC (Maire de Labastide-Clermont) Vice-président Eau-Assainissement et GEMAPI.

Organigramme de la communauté de communes Cœur de Garonne



Sauvegarde de l'Eglise de Poucharramet



L'église de Poucharramet, dédiée à Saint Martin et Saint Jean-Baptiste, est un bel édifice de briques, classé aux monuments historiques. Construite au 13^{ème} siècle, elle témoigne des débuts de l'art gothique dans le Midi toulousain.

Sa fière silhouette bien visible des quatre points de l'horizon, attirent le regard et la curiosité des touristes et promeneurs.

Son statut d'église des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, son allure fortifiée, son clocher-mur sont autant d'atouts à sa renommée.

Son intérieur lorsqu'il s'illumine, ravit aussi les visiteurs et les fidèles.

Hélas, la vieille dame subit les outrages du temps et des intempéries, et elle a besoin de tous nos soins.

C'est dans ce but de préservation et de restauration que l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Poucharramet (ASEP) a été créée le 10 décembre 2016 en accord avec la mairie propriétaire de l'édifice.

Cette association a pour objet d'entreprendre et de soutenir toutes actions susceptibles de favoriser la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de l'église des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem à Poucharramet, en particulier par la recherche de ressources financières auprès d'organismes divers, et par l'organisation de manifestations culturelles.

Inclus dans ce numéro la lettre de l'ASEP comprenant un bulletin d'adhésion.

Au relais du terroir : primeur, épicerie, dépôt de pain



« Au relais du terroir », nouveau commerce à Poucharramet, vient d'ouvrir ses portes au 8 bis rue du Vignier de Saint Jean (magasin à côté de la Boulangerie). Ce magasin primeur vous propose des fruits et légumes issus de l'agriculture raisonnée et de producteurs locaux.

Le magasin est ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis et le dimanche matin.

Il comporte également une partie épicerie offrant les produits de première nécessité.

A noter, les jours de fermeture de la boulangerie (hebdomadaire, congés annuels) le magasin fait office de dépôt de pain et du journal « La dépêche ».

Se déplacer autrement vers Muret ou Toulouse c'est possible !



Se déplacer sans sa voiture vers Muret ou Toulouse à partir de Poucharramet ou des communes voisines de Lherm et Rieumes c'est possible !

Le site internet de Tisséo vous aidera à trouver une solution alternative à la voiture sur tout ou partie de votre trajet grâce au calculateur d'itinéraires de la Centrale d'Information Multimodale (CIMM) accessible à partir du site internet suivant : <http://www.tisseo.fr/calculateur-multimodal>.

Ce nouvel outil vous propose des solutions de transport multimodales sur les 450 communes de l'aire urbaine de Toulouse ainsi que sur le département de la Haute Garonne

Il calcule les trajets optimaux en fonction de vos choix d'horaire et de mode de transport, en combinant les transports en commun (réseau Tisséo et

bus communaux, réseau départemental Arc-en-Ciel, réseau régional routier et ferré), le vélo (personnel ou Vélô Toulouse), et la voiture en complément des transports en commun

Si vous souhaitez limiter votre recherche à certains modes de transport, utilisez les onglets pour faire votre sélection.

QI GONG POUCHARRAMET



Travail complet sur l'énergie, le souffle et la concentration.

Harmonisez votre système énergétique, tout en renforçant votre résistance physique.

Développez une grande qualité d'adaptation, pour vivre en accord avec votre environnement, en paix avec vos émotions, au fil des saisons...

Exercices et marches énergétiques, mouvements et enchaînements dynamiques ou méditatifs, Qi Gong postural, travail respiratoire et méditations...

SÉANCE DE DÉCOUVERTE GRATUITE

Le mardi soir de 18h 30 à 20h

Le samedi matin de 10h à 12h

Salle de la commanderie.

Rens.: Karine Beigbeder, 07 77 07 61 07

karine.beigbeder@free.fr

Certificat d'études supérieures de Médecine Traditionnelle Chinoise.

Vide-grenier le dimanche 28 mai

Les parents d'élèves de l'école de Poucharramet vous accueilleront le dimanche 28 mai pour participer à leur traditionnel vide-grenier. Celui-ci se tiendra au cœur du village, sur la place des maronniers de 8 heures à 18 heures.

Si vous souhaitez exposer, le prix du mètre linéaire est fixé à 3 euro. Vous pouvez demander un bulletin d'inscription en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante APE.Poucharramet@hotmail.fr, en vous rendant à la mairie ou en contactant l'association des parents d'élèves par téléphone au 06 71 09 80 14.

Les Archers du Savès



Depuis septembre 2016, l'association « Les Archers du Savès » affiliée aux Foyers Ruraux 31-65 est domiciliée à Poucharramet.

Elle est issue de la reconversion de l'ancienne association (sports, loisirs et culture) de Saint-Clar-de-Rivière.

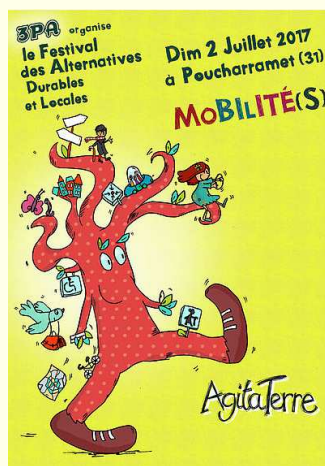
Son but est de former à la pratique du tir à l'arc de loisirs. Le Président M. Jean-Philippe CARREAUX et les animateurs de l'association encadrent une quarantaine d'archers de Poucharramet et des communes proches.

L'hiver l'association exerce son activité sous le

hangar photovoltaïque de la commune, une solution pour la pratique en extérieur est à l'étude à proximité dans la zone d'activité du Broucassa.

Rens. : M. CARREAUX : 06 99 12 82 86

AgitaTerre 2017



Après le succès de 2016, le festival AgitaTerre revient encore plus investi, durable et citoyen, que jamais pour sa 4^{ème} édition... Le 2 juillet 2017, artisans, producteurs, associations, artistes, conférenciers se réuniront pour partager leurs projets humains et écologiques dans un cadre convivial et festif.

Leur but déclaré? Transmettre et échanger.

« MobilitéS », c'est le thème qui est à l'honneur lors de ce festival et des soirées débats, les « cafés AgitaTerre » qui préparent le 2 juillet.

Depuis février jusqu'à juillet, nous décryptons donc le sujet, accompagnés par des intervenants issus de la recherche, des acteurs de terrain, des citoyens impliqués. Nous soulevons les enjeux, défis et les solutions visibles tout autour de nous...

Rendez vous à la Maison de la Terre à 20h30 le:

VENDREDI 7 AVRIL

"Migration dans la nature" avec :

- La LPO 31 pour nous parler de la migration des oiseaux.

- Boris Presseq, botaniste et chercheur qui abordera les migrations des plantes et leur adaptation à leur nouveau milieu.

VENDREDI 5 MAI

"Immigration et initiatives citoyennes" avec :

- Le CEDIS 31, association qui milite pour le droit au logement.

- Catherine Monnot, anthropologue et auteur du livre "Gabriela, Rom de France"

- L'association SPORTIS qui met en place des projets autour du sport avec les migrants sur la frontière Libano-syrienne.

VENDREDI 2 JUIN

"Vacances solidaires"

Des associations qui proposent de voyager autrement, des témoignages de voyageurs..."

Culture pour toutes et tous, tout près de chez vous



Poucharramet accueille un lieu culturel au cœur du village dans une jolie bâtisse à colombages, joliment restaurée par la municipalité : la Maison de la Terre. Ce café culturel associatif est petit par sa taille, mais grand par sa notoriété.

Les vendredis de 17h à 22h et les samedis de 19h à minuit, ce lieu vous invite à des cafés-débats sur des sujets de société, des soirées jeux, des ateliers, des spectacles (concerts, cinéma, théâtre ..). Il y en a pour tous les goûts, même celui d'avoir envie de boire un verre durant les heures d'ouverture ou de

craquer pour une ardoise gastronomique!

Chaque semaine, il se passe quelque chose à la Maison de la Terre. Les festivals Terre de Chœur, Terre de Blues, Terre de Jazz sont désormais devenus des fleurons dans le milieu culturel.

Des activités complémentaires sont organisées avec l'école de Poucharramet et les autres partenaires culturels du territoire. Pour favoriser l'accès à la culture des jeunes l'entrée des spectacles est gratuite pour les moins de 20 ans.

Faites votre choix avec la programmation de ce semestre jointe à ce numéro de l'Echo de la Bure.

A très bientôt !

BON A SAVOIR

Nouvelles modalités pour la carte d'identité



Depuis le 7 mars, les démarches pour obtenir une carte d'identité ne peuvent plus se faire à la mairie de Poucharramet, mais seulement dans 26 mairies de la Haute-

Garonne équipées du matériel nécessaire pour la prises d'empreintes numérisées, comme pour les passeports. Les plus proches de Poucharramet sont Saint-Lys et Muret.

Cependant il est possible de faire une partie de la démarche chez soi, sur le site internet de pré-demande www.ants.gouv.fr.

Il faut ensuite se rendre dans l'une des mairies équipées avec ses pièces justificatives et son numéro de dossier remis lors de la pré-demande.

Il n'y a pas de commune de rattachement les habitants sont libres d'aller dans la mairie équipée de leur choix.

La carte d'identité reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol. Elle est valable 15 ans



Urbanisme : le service instructeur accueille le public

En plus de la mairie où sont déposées les demandes d'urbanisme, le service instructeur localisé à Carbonne accueille également le public pendant l'instruction mais également avant le dépôt des demandes pour conseiller les habitants.

Le service instructeur géré par le Pays du Sud Toulousain est localisé au 31 chemin Saint-Laurent, ZA Nau-don à Carbonne.

Les horaires d'accueil du public à cette adresse sont :

- sans rendez-vous le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 8h30 à 12h,
- avec rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (tel : 05 61 97 30 34)

Objectifréno

VOTRE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

www.objectifreno.fr



Bénéficiez de conseils gratuits,
neutres et indépendant !



05 61 97 34 20



AFFOUAGE AU BOIS BEZIAU

La mairie propose à l'affouage par tirage au sort, une coupe de bois en bordure de la route départementale.

Les candidats devront démontrer qu'ils possèdent tout l'équipement pour assurer cette coupe en toute sécurité.

Les candidatures doivent être déposées à la mairie par voie postale ou électronique avant le 31 mai 2017.

BON A SAVOIR

Trouble de voisinage : comment faire quand le chien de son voisin aboie constamment ?



Les aboiements incessants du chien de votre voisin vous gênent ?

Zoom sur les démarches à suivre en cas de troubles sonores de voisinage.

Les aboiements intempestifs représentent 30 % des plaintes pour troubles de voisinage. Plusieurs textes réglementaires régissent les nuisances sonores : article 1385 du Code civil, article R.1336-7 du code de la santé publique, article R.623-2 du code pénal...

Ainsi selon l'article R. 1334-31 du code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme [...] ». Autrement dit, un seul de ces trois critères suffit à constituer un trouble de voisinage, et ce, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Si le chien de votre voisin aboie constamment, voici les démarches à suivre :

- informer oralement votre voisin de la gêne occasionnée,
- si aucun résultat, lui envoyer une première lettre simple lui rappelant la législation en vigueur, suivie deux semaines plus tard d'une deuxième lettre recommandée avec accusé de réception,
- si aucune suite, contacter le conciliateur de justice,
- si rien ne change, recourir aux forces publiques (police/gendarmerie),
- en dernier recours, porter l'affaire en justice.

L'AGENDA

Municipalité (www.poucharramet.fr)

28 mai Vide grenier
23, 24, 25 juin Fête du village

Amicale Inter-Ages

Mar 11 avril Loto à la salle des associations (14h)
Sam 29 avril Repas au restaurant Le Repos du Chasseur, à St Clar de Rivière (12h30)
Sam 13 mai Sortie aux Abbayes de Belleperche et de Moissac
Sam 23 mai Loto de Printemps à la salle de la commanderie (14h30)
Sam 10 juin Repas Iau Chai à Cambernard (12h30)
Sam 8 juillet Promenade à pied au bord du Touch et pique-nique

Maison de la Terre (www.lamaisondelaterre.fr)

Horaires d'ouvertures : Vendredi de 17h00 à 23h et à partir de 17h00 les soirs de manifestations

AVRIL 2017

sam. 1er à 20h30 ROBERTO GERVASI TRIO // CONCERT
ven. 7 à 20h30 Café Agitaterre - La nature en migration // CONFERENCE
sam. 8 à 15h00 Détour au Brésil - Ateliers Danses et Musiques Forró // DANSE
sam. 8 à 20h30 GADJOS DI FORRÓ - Bal / Concert Forró // CONCERT
ven. 14 à 20h30 CLAUD MICHAUD - Hommage à Félix Leclerc // CONCERT
ven. 21 à 20h30 Session Irlandaise // CONCERT
sam. 22 à 20h30 Festival Terre de Jazz du 22 au 30 Avril

MAI 2017

ven. 5 à 20h30 Café Agitaterre – sur le thème de la mobilité // CONFERENCE
ven. 12 à 20h30 Théma : "Adieu la chair" // FILM
sam. 13 à 20h30 BERNARDO SANDOVAL // CONCERT
dim. 14 à 20h30 ZESTE // CONCERT
ven. 19 à 20h30 Session Traditionnelle - Scène ouverte
sam. 20 à 20h30 Collectif La Bohème // CONCERT

JUN 2017

ven. 2 à 20h30 Café Agitaterre – sur le thème de la mobilité // CONFERENCE
sam. 3 à 20h30 Chroniques des jours entiers, des nuits entières // THEATRE
ven. 9 à 20h30 Association Melting Pot // THEATRE
sam. 10 à 20h30 I ME MINE // CONCERT
ven. 16 à 20h30 Session irlandaise // CONCERT